

65 convenue de dépôt des mémoires, j'aimerais rappeler qu'il est important de la respecter. Cela permet à la commission de disposer du temps requis pour vous lire avant les auditions, ce qui favorise un meilleur échange entre vous et nous au bénéfice de tous.

70 Tout comme vous l'avez clairement démontré en séance d'information tenue le 21 février dernier, il est important de maintenir un climat serein et de courtoisie. Je vous en remercie et vous demande à nouveau bien cordialement d'y contribuer.

Je vous rappelle enfin que tout ce qui sera dit ce soir est transcrit. L'enregistrement et sa transcription écrite seront mis à la disposition du public sur le site internet de l'Office. C'est fait en général dans les quatre à cinq jours suivant la séance.

75 Au terme des séances de ce soir et de demain, la commission procèdera à l'analyse de l'information et des opinions recueillies. Elle le fera à partir des enjeux que vous aurez soulevés, des préoccupations que vous aurez exprimées, des positions que vous aurez formulées. Elle rédigera ensuite son rapport qui comprendra trois parties ainsi qu'une introduction et une conclusion. Ces trois parties sont en premier la description du projet; en second, les  
80 préoccupations des citoyens et les enjeux révélés; et en troisième, l'analyse de la commission assortie de ses recommandations.

85 La parole est maintenant à vous. Sans plus tarder, j'inviterais monsieur Éric Michaud de l'organisme Habiter Ville-Marie à prendre place, s'il vous plaît. Bonsoir, Monsieur Michaud! Nous vous écoutons.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

90 Bonsoir, Mesdames, Monsieur les commissaires! Dans un premier temps, permettez-moi de vous remercier de nous donner l'occasion de nous exprimer sur ce projet-là qui est un projet important pour l'avenir de l'ouest du centre-ville.

95 Je profiterais peut-être de la tribune qui m'est offerte aujourd'hui simplement pour vous exprimer notre inquiétude par rapport au projet de loi 122 du gouvernement du Québec qui propose d'abolir le processus référendaire à Montréal et à Québec. Le fait que ça risque d'affecter beaucoup notre capacité à venir s'exprimer devant vous, étant donné que le processus référendaire incite autant, je pense, la Ville que les promoteurs à soumettre leurs projets devant des organismes, devant l'Office dans le cadre d'un processus de consultation crédible et bien articulé.

100 Habiter Ville-Marie, c'est une table de concertation qui regroupe une douzaine d'organismes communautaires et publics qui font la promotion du logement social dans le centre-ville de Montréal, dans l'arrondissement de Ville-Marie. Ça fait déjà au moins une dizaine de consultations auxquelles on participe dans le secteur ici. J'en faisais le décompte cet après-midi, c'est ça, on est souvent intervenu pour demander l'inclusion de logements sociaux dans des projets.

110 Aujourd'hui, le projet qui nous occupe, il y en a dedans. On est très heureux de ça parce que disons que c'est le fruit d'un travail de longue haleine. Cependant, on a des commentaires à faire sur la nature du projet social qui est soumis.

115 D'abord, peut-être dire que l'Hôpital de Montréal pour enfants, Habiter Ville-Marie, on a commencé à s'y intéresser dès 2008 quand il a été annoncé publiquement que le CUSM sera déployé sur le site Glen. À ce moment-là, on a commencé à s'y intéresser. On a commencé à monter un dossier sur le site et en 2011, on a commencé à travailler avec Interaction du quartier Peter-McGill, la table de concertation de quartier, ainsi que le CSSS de la Montagne pour faire une proposition communautaire et publique pour ce site-là qui, malheureusement, n'a pas été retenue par le gouvernement. Donc ça fait longtemps qu'on s'y intéresse et depuis longtemps on demande l'inclusion de logements pour les familles dans ce site-là.

120 Évidemment on déplore fortement le fait que le site, qui est un site public, ait été cédé sans condition au secteur privé alors qu'il y avait déjà beaucoup de demandes... Le milieu s'était

exprimé depuis de nombreuses années puis il y avait beaucoup de besoins qui ressortaient pour la population du quartier.

125

Je cherche mon projet de mémoire. Donc simplement... Je ne sais pas si ça vaut la peine que je vous lise chacune des recommandations, ce n'est pas nécessaire?

**LA PRÉSIDENTE :**

130

Je vous demanderais juste d'insister peut-être sur les points. Nous, on a de toute façon des questions parce qu'on l'a lu attentivement, donc sur les points que vous jugez le plus important peut-être.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

135

O.K. Donc la première recommandation, c'était quand même que le site tienne compte des besoins déjà identifiés par le milieu, et ce, dès la consultation sur le PPU des grands jardins qui a eu lieu en 2011. On recommande aussi que la densité soit réduite sur le site en accord avec les recommandations du comité Jacques-Viger pour faire en sorte de permettre un projet qui soit plus à une échelle davantage humaine.

140

Notre troisième point... Quoi qu'on soit conscient, par ailleurs, que maintenant que le site a été cédé, ce n'est pas nécessairement évident. Les promoteurs privés qui ont acheté le site, ils l'ont acheté à des fins de rentabilité évidemment, puis ce n'est pas nécessairement évident.

145

Notre principale recommandation, elle regarde la composition du projet de logement social. On fait valoir entre autres que les besoins en logements sociaux dans le quartier, il y a beaucoup plus de besoins pour les familles que pour les personnes âgées. Autant la liste de l'Office municipal d'habitation que la liste du Comité logement que je coordonne, il y a des besoins beaucoup plus importants pour les ménages familiaux que pour les ménages famille.

150

155 Également, l'offre de logements sociaux communautaires dans le quartier à proximité  
immédiate de l'Hôpital de Montréal pour enfants, il y a 280 unités de logement pour personnes  
âgées qui sont gérées par l'OMH, aucun logement famille. Si on prend un périmètre un peu plus  
grand, en fait l'ensemble du quartier Peter-McGill, là il y a quelques unités famille gérées par la  
Société d'habitation et de développement de Montréal, mais elles ne sont pas à proximité, elles  
sont plus près de l'ÉTS.

160 Au niveau des familles, les principales raisons pourquoi on insiste sur les besoins des  
familles, bon, comme je viens de le dire, c'est à cause des besoins qui sont beaucoup plus  
importants. Également, parce que ça correspond aux orientations de la Ville, autant le Plan de  
fidélisation des familles de la Ville de Montréal que la Stratégie centre-ville qui insiste sur  
l'importance de construire des logements pour les familles au centre-ville. Cette stratégie-là est  
165 en consultation présentement.

170 Également parce que ça va permettre à des ménages travailleurs de venir s'installer. Le  
centre-ville, c'est un lieu de travail important. Il y a une circulation de transit importante de  
travailleurs qui viennent travailler à tous les jours au centre-ville. Or, nous on pense que c'est une  
des raisons, il faut favoriser le rapprochement des travailleurs de leur lieu de travail autant que  
possible. D'ailleurs, c'est une orientation également de la Ville.

175 Je suis tombé cet après-midi aussi, en relisant les notes des transcriptions, sur un  
passage de monsieur Collin que j'aimerais vous lire pendant la consultation sur les modifications  
aux hauteurs et densités dans le centre-ville. En réponse à une de mes questions, si je ne me  
trompe pas :

180 « Évidemment, l'objectif, c'est d'aller chercher des gens qui travaillent au centre-ville et  
non des gens qui ne travaillent pas. C'est clair qu'on a une préoccupation qui en relance sur la  
question du transport sur tout ça. Donc de pouvoir offrir aux gens qui travaillent au centre-ville d'y  
habiter. Ultimement, c'est ça l'objectif. »

185 À cet effet-là, il y a une étude qui est parue cet automne sur le nombre de travailleurs  
pauvres à Montréal et qui met en lumière que 30 %... Le nombre de travailleurs pauvres à  
Montréal a augmenté de 30 % entre 2001 et 2012 et que 40 % des Montréalais qui se situent  
sous le seuil de faible revenu à Montréal travaillent et qu'ils sont concentrés dans plusieurs  
quartiers dont le centre-ville. Parce que ce n'est pas uniquement des gens avec des gros salaires  
qui travaillent au centre-ville. Donc pour toute l'industrie des services, certaines institutions, il est  
important d'offrir du logement pour les gens qui travaillent là. Donc ça, c'est un troisième  
190 argument.

195 Le quatrième argument, parce que comme je le disais tout à l'heure, l'offre de logements  
sociaux est plus importante déjà pour les personnes âgées que pour les familles malgré le fait  
qu'il y ait pourtant un besoin plus important.

200 Un autre argument qui a été avancé aussi par la Direction de l'habitation de la Ville puis  
l'arrondissement pour justifier le fait que ça soit un projet destiné aux personnes âgées, c'est le  
fait qu'il y a déjà un projet d'habitation pour familles en développement dans le quartier Peter-  
McGill qui est la Coopérative de la Montagne verte. C'est un projet, nous, qu'on accompagne  
depuis 2006 et qui, pour toutes sortes de raisons dont un manque de volonté politique, un  
manque d'information de qualité sur les qualités du terrain sur lequel on devait le construire, de la  
part des pouvoirs publics, eh bien, ça fait maintenant onze à douze ans qu'on travaille sur ce  
projet-là et il ne verra pas le jour avant trois ou quatre ans parce que les plans d'architecte ne  
sont même pas terminés. C'est pour ça aussi que j'ai été dans les transcriptions des  
205 consultations, je pense que ça fait cinq ou six fois qu'on nous le cite comme un projet qui s'en  
vient quand on passe en consultation. Donc on aimerait passer à un autre appel.

210 Quant à la réserve, on a aussi parlé d'une réserve de terrain que la Ville de Montréal a  
inscrite dans le PPU du Quartier des gares, ça, on est très heureux de ça mais il n'en demeure  
pas moins que pour l'instant, ce n'est qu'une réserve, qu'il faut encore acquérir le terrain et puis  
que si on se fie sur la difficulté qu'on a avec un certain nombre de projets familiaux à développer  
dans le centre-ville, bien ça peut être long. Donc pour nous, il y a quand même matière à  
développer un projet famille sur le site de l'hôpital.

215                   Donc c'est ça. Sinon, je ne reviendrai pas. C'est les principaux éléments que je voulais faire ressortir.

**LA PRÉSIDENTE :**

220                   C'est parfait, vous êtes dans les temps, c'est merveilleux. Ça va laisser la chance à tous qu'on termine en même temps à une heure raisonnable. Restez avec nous, on a quelques questions.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

225                   Peut-être juste un petit élément par rapport à notre dernière recommandation : *développer des leviers additionnels pour permettre de développer du logement social pour familles au centre-ville*. Ça, on espère que le projet de loi sur la métropole qui propose d'amener des transferts de responsabilité de la Société d'habitation du Québec à Montréal pour permettre justement de nous donner des outils supplémentaires pour développer des projets qui visent les  
230 besoins réels de la population. Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

235                   Merci à vous. Quelques questions. D'abord, en lien avec votre recommandation 1 qui est de *développer le site de l'Hôpital de Montréal pour enfants en tenant compte des besoins déjà identifiés et exprimés par la communauté lors de plusieurs consultations menées par l'OCPM, notamment celle sur le PPU des grands jardins*.

240                   Est-ce que la commission doit comprendre que vous souhaiteriez faire passer le seuil de 15 % de logements sociaux à 30 % de logements sociaux?

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui. Ça, c'est une demande que la table porte depuis un certain nombre d'années.

245 **LA PRÉSIDENTE :**

Depuis 2011, en fait, d'après ce que je vois dans votre mémoire.

250 **M. ÉRIC MICHAUD :**

255 C'est ça. Dans le cadre du plan de développement qu'on avait développé en 2011 et qu'on est en train de mettre à jour actuellement, oui. Parce qu'il ne faut pas oublier que l'Arrondissement de Ville-Marie, il y a près de 80 % de la population qui est locataire et malgré que ce nombre-là est en diminution, il y a une proportion importante dans le quartier ici, on parle de plus de 60 % des locataires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu à se loger. À l'échelle de l'arrondissement, je pense que c'est plus de l'ordre du 50, mais donc il y a des besoins importants. Puis c'est pour mieux refléter les besoins de la population.

260 **LA PRÉSIDENTE :**

En lien avec votre deuxième recommandation qui est de revoir la densité maximale pour le développement du site pour qu'elle permette un milieu de vie à échelle humaine, c'est ce qui est sous-entendu, c'est quoi selon vous une densité optimale pour ce site-là?

265 **M. ÉRIC MICHAUD :**

270 Ça, on n'a malheureusement pas eu le temps de faire le débat pour proposer une densité. C'est quand même déjà un site qui est dense, ceci dit, mais c'était une vocation institutionnelle. Là, on trouve que c'est dense pour... Ça fait des bâtiments très hauts.

**LA PRÉSIDENTE :**

275 Vous dites c'est dense parce que c'était institutionnel. Est-ce qu'on comprend que le fait de changer de vocation pourrait justifier une baisse de densité, par exemple?

**M. ÉRIC MICHAUD :**

En tout cas, c'est ce dont fait état le Comité Jacques-Viger, à savoir qu'on avait laissé la densité haute à des fins institutionnelles mais là, le fait de transformer ça en projet résidentiel...

280

**LA PRÉSIDENTE :**

En un usage mixte.

285

**M. ÉRIC MICHAUD :**

... pourrait amener... aurait pu amener à revoir les densités dans ce contexte-là.

**LA PRÉSIDENTE :**

290

O.K. C'est ce que Habiter Ville-Marie épouse comme opinion.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

295

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

300

C'est-à-dire que vous êtes d'accord avec ce que Jacques-Viger... O.K. Mes collègues, si vous avez...

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

305

J'aurais une question.



**LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Vieira?

310 **M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

315 En ce qui concerne quand vous parlez de logement famille, je comprends qu'il y a la Stratégie centre-ville, tout ça, qui définit à peu près trois chambres à coucher et plus. Est-ce que dans le contexte du centre-ville, vous maintenez cette mesure, un peu comme étant la mesure que vous souhaitez proposer?

**LA PRÉSIDENTE :**

320 De trois chambres.

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

Donc trois chambres et plus.

325 **M. ÉRIC MICHAUD :**

330 Bien nous, quand on parle de logement, de ménages familiaux, du logement, il faut comprendre que le programme de logement social qui permet de développer du logement social au Québec depuis une quinzaine d'années, AccèsLogis, il est formaté en trois volets. Il y a un volet qui s'adresse aux ménages familiaux, il y a un volet qui s'adresse aux personnes âgées ou aux pensionnés et un troisième volet qui s'adresse aux besoins particuliers, on peut parler de clientèle en situation d'itinérance ou avec des problèmes de santé mentale, etc. Donc des clientèles très ciblées.

335 Nous, quand on parle de ménages familiaux, ça comprend bien sûr des familles avec enfants mais aussi des ménages composés de personnes seules ou de couple sans enfant.

Donc c'est une catégorie un peu universelle mais qui permet d'inclure des ménages avec enfants.

340            Là, évidemment, on ne demande pas que le projet soit composé uniquement de logements de trois chambres à coucher et plus. Dans tous les projets familles au centre-ville, des fois il y a très peu de logements pour les ménages familiaux avec enfants. Nous, on recommande quand même qu'il y ait un équilibre.

345            **LA PRÉSIDENTE :**

                 Mais si je peux faire du pouce sur la question, c'est que ce que vous dites au fond, c'est que le logement familial, il n'est pas nécessairement à partir de trois chambres et plus, il peut être une ou deux chambres ou peu importe, si on le regarde en unité...

350

**M. ÉRIC MICHAUD :**

                 Oui.

355            **LA PRÉSIDENTE :**

                 ... de telle sorte que parce que vous dites que le ménage familial, il peut être issu de personnes seules ou de couples sans enfant ou, etc. Donc il y a une flexibilité pour vous.

360            **M. ÉRIC MICHAUD :**

                 Exactement. En général, par exemple, on est en train de développer un autre projet dans l'est de l'arrondissement... bien, de développer, on accompagne le développement, ce n'est pas nous qui développons, mais c'est un projet où il y a à peu près un tiers de 3 1/2, donc pour des ménages sans enfant; il va y avoir un certain nombre de 4 1/2, des 5 1/2, quelques 6 1/2.

365

**LA PRÉSIDENTE :**

370 En termes de demande, selon vos chiffres – parce que je sais que vous tenez à jour vos données – quand vous parlez de ménages familiaux, vous êtes en mesure de ventiler s’il s’agit de ménages – quand vous parlez de, par exemple, vous indiquez qu’il y a une demande pour du logement familial – vous êtes en mesure de ventiler ces ménages familiaux, s’il s’agit de personnes seules, en couple, avec enfants. Vous connaissez assez bien le détail de ça.

375 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui. Mais si on parle de la liste du Comité logement, l’Office municipal d’habitation, lui, a donné sa ventilation. Je pense que vous l’avez vue en annexe à leur document.

380 **LA PRÉSIDENTE :**

On a quelques chiffres, oui.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

385 La nôtre, j’aurais dû penser d’amener un tableau de notre liste mais je sais qu’on a actuellement 650 ménages demandeurs à peu près, on en a 540 qu’on qualifie de ménages familiaux âgés de moins de 65 ans, mais sur ça, il y a à peu près, de mémoire, c’est 205 familles avec enfants, ménages avec des familles avec enfants.

390 **LA PRÉSIDENTE :**

Si on ne perçoit pas de secret, ces données sont publiques, est-ce qu’il serait possible de nous les faire parvenir?

395

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui.

400 **LA PRÉSIDENTE :**

Ce serait déposé au dossier de documentation. Ça serait très apprécié.

405 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Dans quel délai?

410 **LA PRÉSIDENTE :**

Celui que vous voudrez mais évidemment...

**M. ÉRIC MICHAUD :**

D'ici une semaine à peu près.

415 **LA PRÉSIDENTE :**

Impeccable! Merci.

420 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Vous voulez qu'on ventile ça?

**LA PRÉSIDENTE :**

425

Bien, tout ce que vous avez comme détails de vos logements familiaux et de la demande, en fait, surtout. Quand vous dites on connaît s'il s'agit de couples de tel âge et plus ou moins, et tout, et tout.

430

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Là, je ne sais pas si on a... Malheureusement, c'est ça. Ce niveau de détail-là, c'est qu'on est en train de formater... On est capable d'aller les chercher mais c'est des demandes spécifiques. Il faudrait qu'on formate des tableaux. Ça, on est en train de faire l'exercice.

435

**LA PRÉSIDENTE :**

Non, bien ça, je ne veux pas vous faire travailler indûment sur des demandes spéciales, mais ce dont vous disposez assez aisément.

440

**M. ÉRIC MICHAUD :**

O.K.

445

**LA PRÉSIDENTE :**

Ce serait très apprécié.

450

**M. ÉRIC MICHAUD :**

O.K.

**LA PRÉSIDENTE :**

455 Dans le canevas que vous voudrez.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

460 D'accord.

**LA PRÉSIDENTE :**

465 En lien avec votre recommandation 5, de *trouver le financement nécessaire au développement de 100 % d'unités de logement social pour familles en allant chercher la contribution de plusieurs acteurs du milieu*. Et vous indiquez à un moment : « *Nécessiterait de trouver environ 7 millions \$ supplémentaires.* » Vous savez de quoi je parle? Peut-être les gens dans la salle un petit peu moins, mais bref, peu importe qu'il s'agisse de 7 ou 7.1 ou 7.3, on ne s'obstinera pas sur les chiffres, vous avez des idées là-dessus? Ça pourrait venir d'où ça? Je veux dire, est-ce qu'il y a un petit 7 millions \$ qui pourrait...

470

**M. ÉRIC MICHAUD :**

475 Bien, écoutez, d'abord, je pense que la proposition qui est sur la table par rapport à la proposition... Je pense que le 7 millions \$, c'était par rapport à un projet uniquement de personnes âgées. Donc avec la version qui est sur la table présentement, je pense que le différentiel est plutôt de l'ordre de 5 millions \$, si mes informations sont bonnes.

**LA PRÉSIDENTE :**

480 En fait, vous songez à un programme destiné aux ménages familiaux, familles et personnes seules.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

485 C'est ça. Ça serait 100 % ménages familiaux parce que l'option B qui était proposée par  
l'Office municipale, elle, pour opérer un projet pour personnes âgées, c'est des projets pour  
personnes âgées en légère perte d'autonomie, qui sont accompagnés de services. Donc les  
gens paient pour un logement mais également pour un certain nombre de services qui  
490 accompagnent le logement dont des services alimentaires. Et pour rentabiliser l'exploitation de  
ces services-là, dépendamment des organismes, on évalue qu'il faut un seuil plancher de 100 à  
150 portes. L'Office, lui, semble plus évaluer ça à 150. Il y a des organismes qui opèrent avec  
moins mais donc comme ils considèrent que ça leur prend 150 portes pour opérer de façon, on  
a opté pour l'option A qui est de mettre ça 100 % en volet un. Donc ménages familiaux où il n'y a  
pas de services inclus à part le logement dans le fond.

495

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais je reviens à ma question. Il vient d'où ce 7 millions \$ supplémentaires?

500

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Donc le 5 millions \$ parce que...

**LA PRÉSIDENTE :**

505

7 millions \$.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

510

Oui, mais c'est-à-dire c'est 7 entre un projet 100 % personnes âgées et un projet 100 %  
familles.

**LA PRÉSIDENTE :**

515           5 ou 7.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

520           Le projet sur la table, je pense que c'est plus un différentiel de 5 millions \$. Nous, on propose peut-être notamment que le promoteur contribue, la Ville également. La Ville, on sait que depuis dix ans, c'est pour ça qu'on a demandé entre autres dans le cadre de la séance d'information les statistiques sur les mises en chantier dans Peter-McGill. Parce qu'on sait que depuis une dizaine d'années, si on remonte à 2005 ou 2002 il s'est construit plusieurs milliers, sinon 10 000 logements et plus. Il s'est construit beaucoup de logements, peut-être pas... ou en  
525           tout cas, on doit facilement dépasser les 5 000.

530           Donc ça, ça génère... On sait que l'Arrondissement de Ville-Marie génère pour la Ville de Montréal plusieurs centaines de millions de dollars supplémentaires en revenus fiscaux qui sont, bien sûr, pas juste basés sur des revenus de foncier résidentiel, c'est l'ensemble des revenus fiscaux, mais il n'en demeure pas moins que, nous, ce qu'on... Et puis comme depuis dix ans, par principe d'équité, comme il n'y a pas eu sur les milliers de logements construits dans l'arrondissement depuis dix ou quinze ans, on dit que peut-être que là, ça serait le temps de  
535           marquer le coup et de montrer qu'on veut vraiment...

**LA PRÉSIDENTE :**

D'accord. Le temps file et on va aller très rapidement.

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

540           Est-ce que, dans votre esprit, le fait de faire 100 % de logements sociaux aurait une application sur le logement à prix abordable aussi? Est-ce que ça impliquerait ça qu'il y aurait moins de logement abordable?



**M. ÉRIC MICHAUD :**

545

Bien, les logements abordables, les logements sociaux, selon la définition de la Ville, font partie des logements abordables. La définition de la Ville dit que les logements abordables sont soit des logements sociaux et communautaires ou des logements abordables privés. Et dans la Stratégie d'inclusion, on propose qu'il y ait 15 % de logements sociaux et communautaires, 15 %

550

de logements abordables privés qui peuvent être soit locatifs ou sous forme d'accèsion à la propriété. Mais là, je ne comprends pas bien la...

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

555

Est-ce que le fait que ça soit 100 % du logement social, ça aurait comme conséquence qu'il y aurait peut-être moins de logement abordable par ailleurs?

**M. ÉRIC MICHAUD :**

560

100 % de logement social où? Est-ce qu'on se comprend bien?

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

565

Je regarde dans votre proposition, votre recommandation, vous recommandez qu'au lieu que ce soit...

**LA PRÉSIDENTE :**

570

C'est la recommandation 5. « *Trouver le financement nécessaire au développement de 100 % d'unités de logement social pour familles.* »

**M. ÉRIC MICHAUD :**

575 Ah non, mais le 100 % de logement social pour familles, c'est le volet social, le 15 % de  
volet social. On recommande que plutôt que la proposition qui est sur la table de 156 logements  
pour personnes âgées, 18 logements familles...

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

580 O.K., je comprends.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

585 ... nous, on recommande que les 100... Ça serait plutôt 120, 130 logements...

**LA PRÉSIDENTE :**

Que la totalité, en fait.

590 **M. ÉRIC MICHAUD :**

C'est ça, pour le 15 % social. Le logement abordable, lui...

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

595 Il n'a aucune application.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

600 Non, non.

**M. ARLINDO VIEIRA, commissaire :**

D'accord.

605

**LA PRÉSIDENTE :**

Mais par contre vous souhaitez que 15 % de logement social passe à 30 %.

610

**M. ÉRIC MICHAUD :**

Oui, oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

615

C'est juste qu'on se comprenne bien. Dernier point, puis on vous laisse aller.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

620

Ça, c'est une position qu'on ramène régulièrement dans toutes les consultations publiques.

**LA PRÉSIDENTE :**

625

Dernier point. Et si vous aviez aussi la gentillesse de nous faire parvenir cette référence-là, vous indiquez une étude torontoise, une pratique qui se fait à Toronto, une étude.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

630

Oui.

**LA PRÉSIDENTE :**

635 Ça ne presse pas ce soir. Si vous aviez la gentillesse de prendre une note et de nous la déposer, la documentation, ça serait mis également au dossier.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

640 Oui. En fait, on a participé à un forum où la responsable en a fait état. Je pense que ça nous a été... On devrait arriver à mettre la main dessus.

**LA PRÉSIDENTE :**

645 Quelque référence que ce soit. S'il vous plaît. Puisque c'est mentionné à votre mémoire et je vous laisserais aller avec ça.

**M. ÉRIC MICHAUD :**

650 Je vais juste vous laisser une copie de l'article qui fait état de l'étude de l'INRS.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Je vous laisserais aller.

655 **M. ÉRIC MICHAUD :**

Je vous remercie.

**LA PRÉSIDENTE :**

660 Merci à vous. J'inviterais maintenant monsieur Hajaly. Robert Hajaly, s'il vous plaît.  
Mr Hajaly, good evening.